

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE CODE FISCAL, COMMUNICATION DE MODIFICATION DES DONNÉES ET DEMANDE DE CARTE FISCALE/DUPLICATA DE LA CARTE SANITAIRE (PERSONNES PHYSIQUES)

INSTRUCTIONS POUR LA RÉDACTION

Le code fiscal, à quoi sert-il et comment l'obtient-on

Le code fiscal est l'élément qui permet d'identifier tout sujet dans le cadre de ses rapports avec l'Administration Publique et de ceux qui existent entre cette même Administration Publique et d'autres sujets publics et privés. Il est habituellement attribué par la Direction Générale des Impôts italienne qui, grâce à sa connexion avec les Archives fiscales, reçoit les données de la part des organismes compétents :

- les Municipalités, pour les nouveau-nés au moment de la première inscription dans les registres de l'État civil de la population résidente ;
- les Guichets Uniques pour l'Immigration, pour les ressortissants étrangers pour lesquels a été déposée une demande en vue de l'entrée dans le territoire de l'État pour un travail salarié ou dans le cadre d'un regroupement familial ;
- les "Questure" (Permanences centrales de police), pour les ressortissants étrangers qui demandent la délivrance ou le renouvellement d'un permis de séjour.

À quoi sert le formulaire

Avec ce formulaire, celui qui ne possède pas de code fiscal peut en demander l'attribution à la Direction Générale des Impôts italienne; s'il le possède déjà, il peut utiliser le formulaire pour communiquer la modification de certaines données comme, par exemple, les données relatives à l'état civil ou les données relatives au domicile ou bien pour demander la carte de code fiscal ou un duplicata de la carte sanitaire.

La demande peut être :

- pour soi-même (demande directe). Dans un tel cas, on la présente en même temps qu'une pièce d'identité valable ;
- pour un sujet tiers ; s'inscrit dans cette éventualité la demande qui est présentée :
 - par le parent ou un autre représentant de l'enfant mineur ou d'une personne ne possédant qu'une capacité d'agir limitée
 - par le sujet qui est tenu d'indiquer le code fiscal du membre de la famille qui est à sa charge dans la déclaration des revenus (en vue de bénéficier des déductions fiscales)
 - par l'héritier d'une personne décédée (par exemple, en cas de déclaration de succession)
 - par des organismes ou des associations qui se consacrent à l'assistance sociale pour un étranger se trouvant dans des conditions difficiles
 - par des centres de détention (prisons, maisons d'arrêt, etc.), pour un détenu devant être mis au travail ou autre
 - par des organes de la justice (y compris les tribunaux) ou Equitalia Giustizia SpA, pour la récupération des créances du Trésor pour des dépens de justice à l'égard d'un sujet débiteur
 - par des sujets tenus par des obligations d'indication du code fiscal de sujets tiers, comme, par exemple, les organismes de sécurité sociale, les banques, les associations sportives, etc. (aux termes de l'article 6, alinéa 2, du Décret présidentiel italien, no 605/1973).

Dans ce cas, le requérant (ou son représentant, dans le cas où il s'agit d'un sujet qui n'est pas une personne physique) présente la demande en même temps qu'une pièce d'identité valide et produit une déclaration attestant la motivation de la demande elle-même. Si la demande concerne un mineur ou une personne présentant une capacité d'agir limitée, le parent ou un autre représentant doit présenter une pièce d'identité en cours de validité et une attestation d'identité de la personne à laquelle la demande se rapporte.

Dans les deux cas, il est possible de déléguer une autre personne pour présenter la demande. Le délégué doit produire sa propre carte d'identité et une copie de celle du requérant (ou de son représentant, si le requérant est une entité autre qu'une personne physique).

Tous les documents sont reçus sous forme de copie par le bureau.

Le formulaire doit être rempli en caractères d'imprimerie et de manière complète.

Pour les informations qui sont demandées dans le formulaire et qui portent sur des états, des qualités personnelles et des faits qui sont prévus par l'article 46, du Décret présidentiel no 445/2000, l'autocertification est permise.

Où trouver le formulaire

Le modèle et les instructions peuvent être téléchargés gratuitement et imprimés, même en noir et blanc, à partir des sites sur la toile de la Direction Générale des Impôts italienne **www.agenziaentrate.it** et du Ministère italien de l'Économie et des Finances **www.finanze.gov.it**.

Comment présenter le modèle

Le formulaire peut être présenté dans n'importe quel bureau de la Direction Générale des Impôts italienne, même par l'intermédiaire d'un délégué. Les adresses des bureaux de la Direction Générale des Impôts italienne sont disponibles dans le site sur la toile **www.agenziaentrate.it**. Les personnes qui sont domiciliées à l'étranger peuvent présenter le modèle aux services de représentation diplomatique et consulaire italiens du pays de résidence ou dans n'importe quel bureau de la Direction Générale des Impôts italienne.

ENCADRÉ A

Cocher une des cases suivantes :

SECTION I Type de requérant

- D** si le requérant présente directement la demande pour lui-même, personnellement ou par le biais d'un mandataire.
- T** si le requérant présente la demande pour un sujet tiers, éventuellement par le biais d'un mandataire (voir la liste des différents cas énumérés au paragraphe **À quoi sert le modèle**)

Uniquement dans le cas d'une demande d'attribution du code fiscal (ENCADRÉ A, SECTION II, type de demande "1"), il faut également indiquer, dans l'espace prévu à cet effet, le **code type requérant** le plus pertinent que l'on peut déduire sur la base du tableau ci-dessous :

TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES DU TYPE DE REQUÉRANT (uniquement pour ATTRIBUTION CODE FISCAL)

Demande directe (type "D")

01. Étudiant non résident pour inscription école/université
02. Travailleur non résident
03. Sujet temporairement présent dans le territoire de l'État
04. Autre type de demande directe

Demande pour sujets tiers (type "T")

10. Parent (ou éventuellement personne qui en exerce les fonctions) pour un mineur
11. Représentant d'un sujet ne disposant que d'une capacité d'agir limitée
12. Sujet tenu d'indiquer le code fiscal d'un membre de sa famille qui est à sa charge dans la déclaration des revenus (en vue de bénéficier de déductions fiscales)
13. Héritier d'une personne décédée (pour la déclaration de succession, autre)
14. Organismes ou associations qui se consacrent à l'assistance sociale pour un étranger se trouvant dans des conditions difficiles
15. Centres de détention (prisons, maisons d'arrêt, etc.), pour un détenu devant être mis au travail ou autre
16. Organes de la justice (y compris les tribunaux) ou Equitalia Giustizia SpA, pour la récupération des créances du Trésor pour des dépens de justice à l'égard d'un sujet débiteur
17. SSujets tenus par des obligations d'indication du code fiscal de sujets tiers, comme, par exemple, les organismes de sécurité sociale, les banques, les associations sportives, etc. (aux termes de l'article 6, alinéa 2, du Décret présidentiel italien, no 605/1973)
18. Autres types de demande pour un sujet tiers

SECTION II Type de requête

Cocher une des cases suivantes :

- 1** ATTRIBUTION CODE FISCAL. Pour demander l'attribution du code fiscal.

Celui qui n'a pas droit à l'assistance de la part du Service Sanitaire National (NHS) peut demander en même temps la carte de code fiscal en cochant la case appropriée.

Attention - les personnes ayant droit au Service Sanitaire National qui demandent l'attribution du code fiscal ne doivent pas barrer cette case pour la demande de la carte sanitaire, étant donné que celle-ci sera délivrée de manière automatique, dès que le Dispensaire du Service Sanitaire National (ASL) compétent communiquera à la Direction Générale des Impôts italienne les données relatives à l'assistance.

Pour les nouveau-nés également (avant qu'ils aient atteint l'âge de 1 an) auxquels est attribué le code fiscal, il ne faut pas cocher la case, étant donné qu'une carte sanitaire sera automatiquement expédiée, ayant une validité d'un an ; avant l'expiration, si le Dispensaire du Service Sanitaire National (ASL) compétent communique les données relatives à l'assistance à la Direction Générale des Impôts italienne, la Carte sera envoyée avec une échéance standard.

- 2** MODIFICATION DES DONNÉES Pour communiquer la modification des données (d'état civil, de domicile fiscal, de résidence à l'étranger) de la part de ceux qui sont déjà en possession du code fiscal, il faut indiquer le code fiscal.
- 3** COMMUNICATION DE DÉCÈS. Pour signaler un décès, il est nécessaire d'indiquer le code fiscal du défunt et la date du décès.
- 4** DEMANDE DE CERTIFICAT DE CODE FISCAL. Pour demander le certificat de code fiscal, il est nécessaire d'indiquer le code fiscal.
- 5** DEMANDE DE DUPLICATA DE LA CARTE FISCALE/CARTE SANITAIRE. Pour demander le duplicata de la carte portant le code fiscal ou de la Carte Sanitaire, il est nécessaire d'indiquer le code fiscal ; en cas de duplicata de la Carte Sanitaire, il faut également indiquer le code de la motivation de la demande : 1 en cas de *vol ou de perte*, 2 pour *absence de remise*, 3 pour *remplacement technique* d'une carte détériorée.

Attention : le duplicata de la Carte Sanitaire qui arrive à échéance ne doit pas être demandé, du moment qu'une nouvelle carte sera automatiquement émise et remise à l'adresse de domicile du citoyen, à condition que le droit à l'assistance pour celui-ci ne soit pas arrivé à expiration.

Cas particuliers :

1. en cas de demande d'attribution du code fiscal (case 1) ou de modification des données (case 2), le certificat peut être simultanément demandé en cochant la case 4
2. en cas de demande d'attribution du code fiscal de la part de l'héritier du défunt (case 1, type de requérant 13) doit également être barrée la case 3, en indiquant la date du décès

ENCADRÉ B

**DONNÉES
D'ÉTAT CIVIL**

Attention : les données de cet encadré doivent être obligatoirement indiquées pour n'importe quel type de demande.

NOM DE FAMILLE - PRÉNOM : ils doivent être indiqués sans abréviation tels qu'ils figurent dans le document d'identité, écrits en lettres d'imprimerie, sans titres honorifiques ou autres, en indiquant au moins un caractère pour chaque champ. Au cours de la rédaction, il ne faut pas que soient utilisés des caractères spéciaux (par exemple, le nom de famille Müller doit être indiqué comme Mueller). Pour la translittération des caractères spéciaux en caractères latins, il faut se référer à l'arrêté du Ministre italien de l'Administration Publique et de l'Innovation du 2 février 2009.

SEXE : indiquer "F" (féminin) ou "M" (masculin).

COMMUNE (ou État étranger) DE NAISSANCE : indiquer en toutes lettres la commune de naissance, si le lieu de naissance est dans un État étranger indiquer cet État.

PROVINCE : indiquer le sigle des plaques d'immatriculation automobiles (pour Rome = RM), dans le cas d'une naissance à l'étranger, indiquer EE.

DATE DE NAISSANCE : elle doit être indiquée sous forme numérique, en mentionnant dans l'ordre, jour, mois et année (par exemple, le 7 mars 2010 = 07 03 2010).

ENCADRÉ C

**DOMICILE DE
L'ÉTAT CIVIL /
DOMICILE FISCAL**

Les personnes résidant en Italie doivent indiquer le domicile de l'État civil.

Les personnes résidant à l'étranger doivent indiquer le domicile fiscal, qui correspond au lieu où ils produisent leurs revenus ou, si les revenus sont produits dans plusieurs municipalités, le lieu où sont produits les revenus les plus élevés (article 58 du Décret Présidentiel italien no 600/1973). Au cas où les personnes résidant à l'étranger seraient dépourvues de domicile fiscal, il faut indiquer l'éventuel lieu où elles demeurent, et, en l'absence de celui-ci, l'encadré ne doit pas être rempli. **Dans tous les cas, il faut remplir complètement l'ENCADRÉ D - RÉSIDENCE ÉTRANGÈRE.**

Dans le cas particulier d'un domicile fiscal établi par une décision de l'Administration financière (article 59 du Décret Présidentiel italien no 600/1973) l'encadré ne doit pas être rempli.

Les adresses doivent être indiquées de manière complète (rue ou place, numéro de l'habitation, bâtiment, escalier, numéro interne de l'habitation, localité, "Frazione", kilomètre et toute autre indication qui est utile pour pouvoir identifier de manière univoque l'adresse du sujet), en distinguant dans des champs séparés les différents éléments qui la composent (type, toponyme, numéro, "frazione"/autre).

Quelques exemples :

- l'adresse VIA PARIGI 51/B – FRAZ. Pratolungo doit être indiquée de la manière suivante : type VIA, adresse PARIS, numéro de l'habitation 51/B, "Frazione"/autre FRAZ. PRATOLUNGO
- l'adresse PRESSO BIANCHI - CORSO ITALIA 10 PAL. A doit être indiquée de la manière suivante : type CORSO, adresse ITALIA, numéro d'habitation 10 PAL. A, "frazione"/autre PRESSO BIANCHI

Le sigle de la province devant être indiqué est celui qui est utilisé pour les plaques d'immatriculation des véhicules (ROME = RM).

ENCADRÉ D

RÉSIDENCE ÉTRANGÈRE

La rédaction de cet encadré est obligatoire pour les personnes qui ne sont pas domiciliées en Italie.

Dans cet encadré, il faut indiquer l'État étranger, l'État fédéral/province/région, la localité de résidence, le code postal et l'adresse à l'étranger, sans abréviation.

ENCADRÉ E

ÉVENTUELS AUTRES CODES FISCAUX ATTRIBUÉS

Dans cet encadré, il faut indiquer d'éventuels autres codes fiscaux ayant été précédemment attribués, destinés à être mis en rapport avec les données d'état civil correctes.

ANNEXES

Dans cet encadré doivent être mentionnés tous les documents qui sont joints au formulaire afin d'attester que les éléments subjectifs et objectifs mentionnés existent.

SIGNATURE

Le formulaire doit être signé par le requérant, sous peine de nullité.

En cas de présentation directe (type requérant "D"), que ce soit personnellement ou par le biais d'un mandataire, le requérant ne doit indiquer que la date et signer.

En cas de présentation par un tiers (type requérant "T"), éventuellement par le biais d'un mandataire :

- si la demande émane d'une personne physique (parent pour l'enfant nouveau-né, représentant d'un mineur ou d'une personne frappée d'interdiction, héritier pour une personne décédée, etc.), le requérant doit indiquer son propre code fiscal dans l'espace *code fiscal signataire*, la date et il doit signer
- si la requête émane d'un sujet différent d'une personne physique (établissement de crédit, organisme de sécurité sociale, organe judiciaire, etc.), son code fiscal doit être mentionné dans l'espace *code fiscal requérant autre qu'une personne physique* ; en outre, le représentant légal ou le représentant pour les affaires doit indiquer son propre code fiscal dans l'espace *code fiscal signataire*, la date et il doit signer

PROCURATION

Si le modèle est présenté par le biais d'un mandataire, cet encadré doit être rempli de manière complète et signé par le mandant (requérant ou son représentant s'il ne s'agit pas d'une personne physique).

Le mandataire doit présenter son propre document d'identité ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du mandant, toutes les deux devant être en cours de validité.